

La ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat

Ségolène Royal

Paris, le 26 décembre 2016

Référence : CP/A16027885-D16024281 **Vos réf. :** v/ courrier du 21 décembre 2016

Madame la Députée,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur la question du financement des associations de promotion du vélo, et, plus largement, sur la place que j'entends donner au développement des mobilités douces dans la politique que je conduis.

Je partage pleinement votre diagnostic quant au rôle que doit tenir le vélo et je me suis attachée à en faciliter l'usage. Depuis deux ans, j'ai mis en œuvre des réformes structurantes pour promouvoir l'usage du vélo.

Les associations de promotion du vélo bénéficient d'un soutien régulier du Ministère. Cette année, au titre de 2016 et au vu des dossiers présentés, j'ai décidé d'apporter le concours de mon ministère à trois associations : la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), Le Club des Villes et territoires cyclables et L'Heureux cyclage.

De plus, l'ADEME, sous tutelle de mon ministère, apporte également un financement à plusieurs d'entre elles, notamment pour la mise en place d'un observatoire de l'indemnité kilométrique vélo.

Comme vous le savez, j'ai engagé avec les parties prenantes du Conseil national de la transition écologique (CNTE) l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour les mobilités actives.

Madame Virginie DUBY-MULLER Député de Haute-Savoie Vice-Président du conseil départemental 126 rue de l'Université 75355 PARIS SP 07



C'est donc dans ce cadre que j'invite toutes les associations de promotion du vélo à présenter de nouvelles propositions d'actions pour qu'elles y soient examinées, au regard des recommandations qui me seront faites sur ce nouveau plan d'action.

Soyez assurés de mon profond attachement à la cause que vous défendez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes salutations les meilleures.

egolène ROYAL